



**Rapport de la commission des affaires extérieures
au Grand Conseil
relatif au
rapport annuel 2020
de la commission interparlementaire de contrôle de la
Haute École Arc (CIC HE-Arc)**

(Du 24 novembre 2021)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les député-e-s,

1. INTRODUCTION

La commission des affaires extérieures a l'avantage de vous transmettre le rapport annuel 2020 de la commission interparlementaire de contrôle de la Haute École Arc (CIC HE-Arc).

Une délégation de cinq députées participe aux travaux de la commission interparlementaire de la HE-Arc. Cette délégation est composée de :

M ^{me} Brigitte Leitenberg	(VL-LC), présidente de la délégation
M ^{me} Annie Clerc-Birambeau	(S)
M ^{me} Sloane Studer	(LR)
M ^{me} Diane Skartsounis	(VertPOP)
M ^{me} Adriana Ioset	(VertPOP)

2. TRAVAUX DE LA COMMISSION

Lors de sa séance du 24 novembre 2021, la commission des affaires extérieures a examiné le rapport de la CIC HE-Arc portant sur l'année 2020. Elle n'a formulé aucune remarque.

3. CONCLUSION

Le présent rapport a été adopté par la commission, à l'unanimité des membres présents, le 24 novembre 2021.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les député-e-s, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 24 novembre 2021

Au nom de la commission
des affaires extérieures :

La présidente,
A. CLERC-BIRAMBEAU

La rapporteure,
B. LEITENBERG

Commission interparlementaire de contrôle (CIC) de la Haute École Arc (HE-Arc) des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel - Rapport annuel 2020

Séances de la CIC

Malgré les restrictions sanitaires, la CIC HE-Arc s'est réunie à deux reprises en 2020. Ces deux séances ont eu lieu le 31 janvier et le 22 octobre.

À signaler que la séance prévue le 19 juin a été annulée pour respecter les normes sanitaires alors en vigueur.

Durant ces deux séances, en renvoyant aux PV qui s'y rapportent pour les détails, la CIC a traité des objets suivants :

Nouveau cycle en prévision du contrat de prestations 2021-2024 de la HE-Arc

La CIC a évoqué ce dossier lors de ses deux séances en 2020. Les explications ont été données par les responsables du dossier, M^{me} Bachelard, Directrice générale et M. Folzer, Responsable de la qualité et des relations internationales.

Deux éléments majeurs sont à retenir : l'élaboration d'un contrat de prestations entre la HE-Arc et le Comité stratégique, et celle d'un mandat de prestations entre la HE-Arc et le Rectorat de la HES-SO.

Le contrat de prestations porte sur les missions, le développement des axes stratégiques et le plan financier. Il est orienté vers le soutien au développement économique, social et environnemental de la région. Le mandat de prestations porte sur l'accomplissement des tâches courantes et de développement des missions de formation en Recherche appliquée et Développement (Ra&D), prestations de services et politique institutionnelle.

Une large consultation a été lancée sur ce thème, à laquelle la CIC a été invitée à participer.

De nombreuses questions ont été posées par les membres de la CIC qui n'avait pas de décision formelle à prendre à ce sujet.

Présentation du Projet Digital Hub de l'Institut de digitalisation des organisations

La responsable de l'Institut (appelé IDO ci-après), M^{me} Sokhn a présenté son activité, qui va de la stratégie digitale à l'implémentation de logiciels de gestion. Il traite de ce qui concerne l'innovation en digitalisation des organisations dans l'espace BEJUNE, et le renforcement des liens entre recherche appliquée et formation, en offrant aux étudiant-es des cas réels et des projets de recherche en lien avec les activités de l'IDO.

On peut signaler que le chiffre d'affaires annuel de l'IDO est de 1.2 million de francs.

Relations entre la HE-Arc et la HES-SO

Ce sujet est mis systématiquement à l'ordre du jour et ne suscite parfois pas de présentation ou de débat. Durant l'année 2020, aucun problème majeur dans ces relations n'a été mentionné.

Le problème principal subsiste, à savoir que la HE-Arc est une entité tricantonale, ce qui ne simplifie pas le processus décisionnel. De plus, elle ne constitue qu'une petite partie de la HES-SO qui empêche de dégager des ressources massives comme cela est possible dans d'autres cantons.

Bilan Covid-19 et HE-Arc

Thème incontournable en 2020, M^{me} Bachelard, Directrice générale, a indiqué que la HE-Arc a connu au départ certaines difficultés à coordonner ses mesures internes liées au fait de réunir plusieurs sites sur trois cantons. La Direction générale a pris le parti d'appliquer les mesures en vigueur dans le canton le plus strict de l'espace BEJUNE. La fermeture des locaux est survenue ensuite brusquement, selon les directives du Conseil Fédéral.

L'enseignement à distance s'est avéré adapté pour les cours théoriques, cependant la HE-Arc étant une université appliquée, grand nombre de cours ont nécessité une approche concrète, et il a été convenu d'organiser des laboratoires pratiques en groupes restreints de 5 à 10 étudiant-es dès que la situation sanitaire l'a permis.

Les étudiant-es ont apprécié la possibilité de disposer de cours en vidéo tout en faisant part de difficultés concernant l'éloignement. Les professeur-es quant à elles-eux ont mentionné la complexité à discerner les signes révélateurs de décrochements.

Le domaine Santé a été le premier au front lors de cette période. Les hôpitaux et EMS étaient en demande d'appui, et des étudiant-es ont été mis à disposition alors que certain-es enseignant-es externes étaient aussi retenu-es par les institutions de soins. L'expérience des étudiant-es en fin de cursus ayant apporté leur aide aux institutions a pu être valorisée en tant que fin de stage.

Statistiques étudiant-es

Un tableau d'évolution des effectifs en formation de base depuis 2004 montre une progression lente et continue, puis une stabilisation. Il est à signaler que ce tassement s'observe également au niveau global pour la HES-SO, hormis au niveau d'établissements tels que l'EHL ayant une croissance forte, sans être comparable.

On constate que 80% des étudiant-es de la HE-Arc sont issu-es des cantons BEJUNE. Une explication démographique peut éclairer en partie la stabilisation des effectifs.

Le domaine Conservation-restauration, filière unique en Suisse romande, compte une grande proportion d'étudiant-es venu-es d'ailleurs (national et international). Les domaines Gestion et Ingénierie, ayant également des filières uniques, attirent plus d'étudiant-es extérieur-es à l'espace BEJUNE que le domaine Santé. Les filières représentées dans la Suisse occidentale sont essentiellement composées d'étudiant-es des cantons de l'espace BEJUNE.

Plus d'un millier d'étudiant-es BEJUNE étudient hors de la région mais il s'agit de personnes inscrites dans des filières non offertes par la HE-Arc, en particulier en travail social, à l'EHL et en physiothérapie.

Présentation des comptes 2019

Présentés par M^{me} Yang-Kim, Responsable des finances de la HE-Arc, les comptes d'exploitation 2019 et le comparatif budgétaire, il apparaît que des écarts de 1 % au niveau des charges d'exploitation ainsi que des revenus d'exploitations ont eu des effets favorables cumulés qui expliquent un résultat opérationnel nettement meilleur que celui prévu au budget. Des revenus extraordinaires s'ajoutent à ce résultat opérationnel positif, permettant ainsi de réaliser un excédent des recettes de CHF 871'053.-. Ce montant est affecté à la réserve d'atténuation.

Direction du domaine Santé

Les difficultés de recrutement sont évoquées concernant la vacance persistante à cette fonction. Une première sélection n'a pas abouti au niveau politique, une nouvelle offre d'emploi a donc été publiée en 2020 mais a coïncidé avec la crise COVID-19, entraînant un retard évident vu la nature du poste rendant indispensable la rencontre avec les candidat-es.

En attendant que cette situation aboutisse, la Directrice générale a occupé *ad interim* la fonction de Directrice du domaine Santé. Cette situation génère l'avantage d'une économie de charges, mais présente le défaut important de surcharger la Directrice générale.

Delémont, le 8 septembre 2021

Projet présenté par Rémy Meury, président de la CIC HE-Arc 2020-2021

Adopté par la CIC dans sa séance du 28 octobre 2021